AFFIDAVIT

Je, soussigné, **FRÉDÉRIC MOREL**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis directeur, Approvisionnement gazier, chez Société en commandite Gaz Métro;

2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande de Société en commandite Gaz Métro afin de l'autoriser à récupérer par l'intermédiaire de ses tarifs les coûts associés à l'utilisation des sites d'entreposage de Pointe-du-Lac et de St-Flavien appartenant à Intragaz* » portant le numéro R-3754-2011 des dossiers de la Régie de l'énergie;

3. J'ai connaissance des faits allégués à la pièce Gaz Métro-1, Document 1.

4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 1er février 2011.

FRÉDÉRIC MOREL

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi à Montréal, le 1er février 2011.

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts judiciaires du Québec
MÉLANIE BEAUVAIS
181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les districts du Québec